

DEPARTEMENT
De Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT
DE BRIEY

Canton
de LONGWY

COMMUNE DE LEXY

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 26 JANVIER 2023

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	18
De votants	24

L'an deux mille vingt trois, le vingt six janvier, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Christian BASSO, Adjoint au Maire.

Etaients présents : M.BASSO - Mme HENRY - M.LENOBLE - Mme FERNANDEZ-AUBERTOT - M.PESCE - Mme LORIN-CRIDEL - M.TURCHI - Mme RIQUET - M.CANON - Mmes PATELLI - THIERRY - BERTRAND - MM.SIBELLA - SULLI - COMMITO - Mmes GRANDMOUGIN - FONDEUR - M.ZANCHIN

OBJET
N°2023-1-8

Travaux de mise aux normes des plafonds
et de l'éclairage de la salle des fêtes
Demande de subvention Région
Grand Est

Excusés :

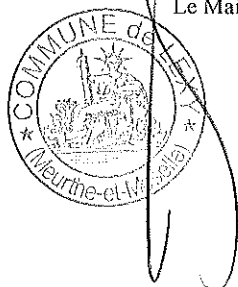
M.ALLIERI ayant donné pouvoir à M.BASSO
M.SAUVLET ayant donné pouvoir à M.LENOBLE
Mme LIGI ayant donné pouvoir à Mme THIERRY
Mme USELDINGER ayant donné pouvoir à Mme BERTRAND
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.PESCE
M.PERREY ayant donné pouvoir à Mme HENRY

Absente : Mme RUETTE-TYDEK

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste
des délibérations a été affichée
à la porte de la Mairie le 30 janvier 2023
et que la convocation du Conseil
avait été faite le 12 janvier 2023.

Le Maire,



L'Adjoint au Maire propose aux élus de présenter un dossier de demande de subvention auprès de la Région Grand Est au titre de la « RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BATIMENTS PUBLICS ». Des travaux de rénovation sont nécessaires pour la mise aux normes, la sécurisation des plafonds et l'amélioration de l'éclairage de la salle des fêtes. Cette opération est estimée à 45 431,70 € HT.

Considérant les explications fournies,
Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

APPROUVE le projet de travaux de mise aux normes, la sécurisation des plafonds et l'éclairage de la salle des fêtes qui s'élève à 45 431.70 € HT présenté par les services techniques.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel joint.

SOLLICITE une subvention de 9 086,34 € auprès de la Région Grand Est au titre de la « rénovation énergétique des bâtiments publics.

REÇU EN PREFECTURE
le 30/01/2023

Application agréée E.legalite.com

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Co-financement	Montant subventionnable	Taux	Montant
Grand Est – Soutien à la rénovation énergétique	45 431.69, €	20,00 %	9 086,34 €
ETAT - DSIL	45 431.69 €	40,00 %	18 172.68 €
DEPARTEMENT Appui aux territoires 54	45 431.69 €	20.00 %	9 086.34 €
Montant total des subventions			36 345.36 €
Part communale	45 431.69 €	20,00 %	9 086 34 €
Montant total HT			45 431.70 €
TVA 20.00 %			9 086.33 €
MONTANT TOTAL TTC			54 518,03 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.



Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE

le 30/01/2023

Application agréée E-legalite.com